



*Prix des Droits de l'Homme 1988
Aide aux réfugiés politiques et demandeurs d'asile*



*« Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile (...) »
(article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme)*

Groupe Accueil et Solidarité Rapport d'activité 2019



Sommaire

P-2	EDITO
P-5	L'équipe du GAS
	INTERASSOCIATIF
P-6	- BAAM Migrants Festival
P-6	- Ça ne mijote plus !
P-7	- Noël Solidaire à Villejuif
P-8	- Une soirée difficilement oubliable à la MJC d'Igny : « A thousand girls like me »
P-10	- Asile en Île-de-France : ça sonne dans le vide !
	ACTIVITÉS
P-15	- Le projet du GAS : BILAN 2019
	JURIDIQUE
P-18	- Comprendre l'impénétrable procédure de Dublin.
	ACCOMPAGNEMENT
P-21	- Le demandeur d'asile, le tiers-observateur et l'OFPRA
	LOGEMENT
P-23	- Accompagner des réfugiés ?
P-24	- Mobilier Solidaire
	TÉMOIGNAGES
P-25	- Devenir et être bénévole
P-26	- Témoignage d'un réfugié du Darfour
P-28	COMPTES
P-32	Les 40 ans du GAS...
P-36	LECTURES - Mur Méditerranée et Les os des filles
P-37	LETTRÉ OUVERTE DES EGM (Etats Généraux des Migrations) au Président de la République.

LEXIQUE

ALT: Allocation Logement temporaire
AVDL: Accompagnement vers et dans le logement
CIO: Centre d'Information et d'orientation
CFDA: Coordination française pour le droit d'asile
DALO: Droit au logement opposable
CNDA: Cour nationale du droit d'asile
FER: Fonds européen pour les réfugiés
FAMI: Fonds Asile Migration Intégration
FNARS: Fédération nationale des associations de réinsertion sociale
OFPRA: Office français de protection des réfugiés et des apatrides
POS: Pays d'origine sûr
SNL: Solidarité nouvelle pour le logement

Nous avons fêté les quarante ans de notre association dans la joie : nombre de nos « anciens » réfugiés, qui continuent de considérer le GAS comme leur famille, sont venus faire la fête avec les « nouveaux ».

Mais aussi dans la tristesse, car il y a quarante ans, nous n'imaginions pas qu'un coup de main donné à une famille argentine, réfugiée, se transformerait en une telle entreprise d'aide à des réfugiés et à des demandeurs d'asile, toujours plus nombreux face à des difficultés de plus en plus importantes.

En effet, nous avons atteint cette année le chiffre de plus de 1 000 personnes reçues et accompagnées sur le plan du logement, des aides aux démarches juridiques, à l'installation, à l'apprentissage du français ... Chiffre qui ne cesse de progresser.

Nous n'imaginions pas que des pays européens, signataires de la Convention de Genève, fermentaient leurs ports à des êtres humains demandant l'asile. Pas plus que nous n'imaginions que notre propre pays restreindrait le droit d'asile, pourtant fondamental. A force de retarder les délais pour octroyer le statut, on voit errer dans les rues des hommes, des femmes et des enfants sans toit, ou s'entassant dans des camps de fortune (appelés pudiquement « points de fixation » par le gouvernement) au milieu de villes comme Paris. Le demandeur d'asile qui fuit la violence et l'insécurité de son pays est devenu une personne soupçonnée de

vouloir profiter des avantages sociaux.

L'objectif principal de la loi, entrée en vigueur en janvier 2019, était de protéger les demandeurs d'asile. Dans les faits, elle semble les empêcher d'accéder au territoire. Ceux qui réussissent à entrer sont traités comme des indésirables ; le gouvernement accumule les mesures visant à leur compliquer la vie : numéro de téléphone payant mais qui ne répond pas, restrictions sur l'utilisation de leur aide financière, mise en rétention de demandeurs d'asile entrés par un autre pays européen, délai de 18 mois imposé à d'autres ...

L'énergie de toute l'Europe et de la France, comme les chiffres le montrent, est d'éviter l'accueil des exilés : les morts en Méditerranée (chiffre passé de 3% à 6%) et maintenant en Manche, les renvois au pays (20 000 en 2018, 31 000 en 2019), les condamnations pour délits de solidarité (les poursuites continuent), le nombre de gens à la rue (300 familles sans hébergement en Ile-de-France), le nombre des mineurs non accompagnés, dans la détresse.

Cette mise à mal du droit d'asile est une atteinte aux fondements de nos valeurs et de notre dignité, même si tout le monde ne partage pas ce point de vue. Il faut s'unir pour refuser cette politique nuisible aux demandeurs d'asile mais aussi aux citoyens dans la mesure où elle alimente le populisme.

Depuis la décision du Conseil Constitutionnel sur le principe

de fraternité, de nombreux soutiens aux migrants restent poursuivis et sont parfois plus lourdement condamnés. Certes, il a bien consacré la valeur constitutionnelle de la fraternité mais il a ajouté que la sauvegarde de l'ordre public est aussi un objectif à valeur constitutionnelle.

COVID 19 : Comme tout le monde en France, à cause de la pandémie, le GAS a dû fermer. Mais nos publics ont subi de plein fouet les effets de la maladie et les difficultés liées au confinement (souvent perte de travail, diminution des distributions alimentaires, arrêt des juridictions pour le regroupement familial, arrêt de la procédure d'asile, des recours, des juridictions relatives au logement...) et nous ne devons pas les abandonner. Nous allons continuer nos missions auprès d'eux. Alors, vous aussi, donateurs, ne nous abandonnez pas ! Aidez tous ces exilés à travers le GAS !

MERCIS

MERCI à tous ceux qui nous soutiennent régulièrement !

MERCI à Jean et Nicole qui ont organisé chez eux un beau concert : Mozart, Chopin, Scriabine, Debussy, au profit du GAS. Magnifique initiative !!!

MERCI à ce membre de longue date qui nous a fait un don important et bienvenu !

MERCI à tous les bénévoles pour les aides de quelques heures à plusieurs jours chaque semaine !

MERCI à tous ceux qui aident à résoudre les problèmes insolubles !

MERCI à tous les salariés qui, tous les jours, font vivre l'association et lui permettent d'aider efficacement les demandeurs d'asile et réfugiés qui viennent chercher de l'aide au GAS !

MERCI à tous ceux, bénévoles, salariés, réfugiés, demandeurs d'asile, qui font du 17 place Maurice Thorez un lieu, certes très encombré et souvent bruyant, mais si chaleureux et lieu d'amitiés !

MERCI à David qui édite ce rapport d'activité !

L'Équipe du G.A.S.



Christophe
Secrétaire
Général



Maud
Coordinatrice
Juridique



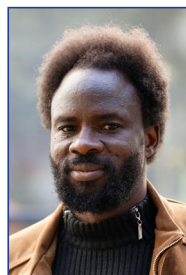
Axelle
Chargée de mission
relogement



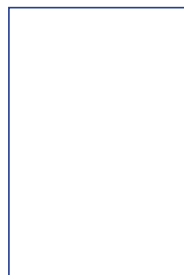
Johanna
Stagiaire Juriste



Emmanuel
Comptable



Yacoub
Chauffeur
manutentionnaire



Ahmed
Chauffeur
manutentionnaire

lbureau

Chantal
BASTIN

Alain
ROBERT

Jacques Noël
BABINET

Marie-Françoise
VALLIN

Francine
HENRY

Philippe
DUPOURQUÉ

Michel
EURIAT

et plus de 50 bénévoles !

BAAM Migrants festival :

« SENSIBILISER TOUT EN S'AMUSANT ! » (PREMIÈRE ÉDITION)

Le Bureau d'accompagnement et d'aide aux migrants (BAAM), association parisienne, a organisé le 7 septembre 2019 un festival de soutien aux migrants avec comme parrain le rappeur Nekfeu.

Le GAS était aussi de la partie grâce à notre mobilier solidaire, riche en objets en tout genre et avec un côté rétro très à la mode. Le BAAM nous a ainsi sollicités en tant que partenaire afin d'assurer une partie de la déco et du mobilier pour les loges des artistes et quelques stands.

Nous avons donné presque tout notre stock de tableaux, des petits meubles, des paniers en osier...

Le festival était une vraie réussite (il était complet : 5001 personnes), les artistes étaient variés, connus ou un peu moins, mais tous pleins d'énergie et de générosité. Le BAAM avait offert des places gratuites pour les migrants, ce mélange faisait plaisir à voir.

Une belle soirée festive et militante sous le signe de la bonne humeur et de la bienveillance. Des moments qu'on aimerait partager plus souvent !



Ca ne mijote plus !!!

Il y a déjà une quinzaine d'années, à l'initiative du Secours Catholique de Villejuif, se créait l'activité « Ça mijote » dans les locaux de l'église Sainte Thérèse. Elle répondait aux besoins de nombreuses familles envoyées par le 115 dans des hôtels, sans possibilité de faire de la cuisine, familles dans des situations de grande précarité, sans titre de séjour. Le Secours Catholique fut rejoint par les Restos du Coeur (qui fournissaient une partie de la nourriture) et par le GAS (assurant la logistique des courses et du matériel (cuisinière, micro-onde, four, casseroles...). Des créneaux horaires de deux heures ou souvent plus furent ouverts pour permettre à chaque

Interassociatif

fois à trois familles de confectionner des repas pour plusieurs jours. Des milliers de repas ont pu être fabriqués pendant toutes ces années.

Les cuisiniers (le plus souvent les cuisinières) appréciaient particulièrement ce moment qui leur permettait de sortir de leur petite chambre d'hôtel pour retrouver le plaisir de cuisiner comme au pays. Ils aimaient aussi se retrouver par communauté pour bavarder. C'était aussi le moment d'échanger avec les bénévoles sur leurs démarches administratives compliquées. Pour nous aussi le plaisir de voir les enfants évoluer, obtenir leurs diplômes et s'intégrer progressivement.

Il y a eu aussi de grandes fêtes dont celle accueillant la caravane des artistes partie de Vintimille et se rendant à Calais (en septembre 2014). France Inter est venu recueillir les récits de réfugiés et demandeurs d'asile. Nous avons pris la décision de cesser cette activité quand, l'hôtel de France ne prenant plus de personnes du 115, les familles ont été envoyées vers d'autres structures.

Il ne nous reste plus que de nombreux souvenirs, des amitiés durables avec certains, des odeurs de cuisine venues du monde entier, une expérience de travail inter-associatif passionnant.

Noël Solidaire à Villejuif

L'an dernier, à l'initiative de l'association Villejuif Solidaire, un réveillon avait été organisé à la MPT (Maison Pour Tous) Gérard Philippe pour permettre à des personnes isolées au statut précaire de rencontrer d'autres habitants de Villejuif. Avait été invitée notamment une cinquantaine de demandeurs d'asile domiciliés à l'HUDA (un centre d'Hébergement d'Urgence pour les Demandeurs d'Asile). C'est le restaurant « Show devant » qui avait assuré la confection des repas. Un succès !

Cette année rebelote, mais fortes de l'expérience de l'an dernier, plusieurs associations dont l'épicerie Solidaire, le Secours Catholique, Malangocha (une association engagée dans le plurilinguisme et pour la découverte de la langue française), le GAS, ont participé à l'évènement. Pour améliorer cette initiative trois étapes ont été organisées :

La première fut un concours pour sélectionner le plat principal. Ainsi six repas avaient été confectionnés par des volontaires de l'HUDA venus dans

l'allégresse générale. Un vrai apprentissage de la démocratie !

La deuxième étape fut l'organisation de six après-midi avec deux intervenants en alphabétisation permettant aux membres de l'HUDA de se présenter, de parler des plats, de leur origine ...

Et pour terminer le 22 décembre, jour de la fête, les trois cuisiniers devant les fourneaux et les bénévoles assurant la logistique et la décoration de la salle. Quel enthousiasme, quelle énergie ! Ça grouille comme dans une fourmilière. 150 repas à faire c'est une sacrée expérience !

Vers 13h, les participants arrivent peu à peu. Le Karaoké se met en place. Puis arrive le moment tant attendu du déjeuner. On se mélange, les discussions se font en français et dans des différentes langues du monde. Les plats sont appréciés. Et tout le monde se retrouve pour écouter ou danser sur les morceaux de l'orchestre très dynamique.

Quelques heures de solidarité, de chaleur humaine dans un monde si âpre. A refaire !

Une soirée difficilement oubliable à la MJC d'Igny :

« A THOUSAND GIRLS LIKE ME »

Le groupe SNL de Palaiseau Villebon conjointement avec le GAS a hébergé pendant deux années un couple d'Afghans : Khrowsrow et Sahra Mani qui viennent d'être relogés à Massy.

Sahra est cinéaste et nous vous avons déjà parlé rapidement de son film, quand il a été primé, parce que nous étions fiers d'elle, mais nous n'avions pas encore pu le visionner. Puis le film a fait son chemin et a été sélectionné dans une dizaine de festivals dans le monde. Nous désirions bien sûr le voir. Frédéric, le travailleur social de Massy, nous a offert ce cadeau. Il a organisé avec la MJC d'Igny une soirée de projection avec Sahra.

Après un accueil chaleureux et une petite collation nous nous sommes retrouvés vendredi soir dans la petite salle de projection : une quarantaine de personnes en tout qui ont applaudi à la fin du film. Nous étions sous le coup de l'émotion car l'histoire de Khatera est terrible : à 13 ans, elle commence à

subir les abus sexuels de son père, elle a un premier enfant né de l'inceste.

Deux ans plus tard, son père, pris en flagrant délit, est arrêté par la police. Khatera est à nouveau enceinte de lui.

Avec l'audace du désespoir, conseillée par un 15ème mollah qui l'a enfin prise au sérieux, elle participe à une émission de télévision sur une chaîne afghane. C'est alors que Sahra Mani découvre son témoignage en direct et commence à la filmer quelques semaines plus tard.

Le père finit par être condamné. Des tests ADN prouvent qu'il est bien le géniteur des enfants. Khatera et ses deux enfants ont pu bénéficier d'une mesure d'asile et sont maintenant en France.

Ce qui fait notre admiration en l'occurrence, ce n'est pas seulement ce film militant qui nous maintient en haleine par l'émotion qui s'en dégage et aussi par sa beauté, c'est aussi l'empathie de Sahra pour Kathera qui lui a permis de sauver celle-ci. Ce ne fut pas sans risques pour toutes les deux.

C'est ainsi qu'elle même l'exprime :

« Quand j'ai vu Khatera à la télévision afghane se confesser, je me suis demandé comment l'aider. Je voyais une petite fille dans un grand fauteuil qui parlait à des étrangers de la chose la plus intime qui soit. Et mon cœur de s'interroger : comment une chose si impossible à vivre pour une jeune fille pouvait être assumée et racontée à la télé ? Alors je me suis dit : "Allez Sahra, trouve-la, peut-être aura-t-elle besoin d'une grande sœur !" »

Sahra a ensuite répondu avec la plus grande gentillesse et beaucoup de clarté aux nombreuses questions du public. Yann le directeur de la MJC faisant, quand il le fallait, l'interprète.

Nous sommes bien décidés à organiser une nouvelle séance au cinéma de Palaiseau pour ceux qui n'ont pas encore vu le film, en espérant un public plus large.

NB : Khatera a obtenu l'asile en France et y vit maintenant avec ses deux enfants.

Asile en Île de France : ça sonne dans le vide !

Depuis mai 2018, pour enregistrer sa demande d'asile en Île-de-France, il faut passer par une plate-forme téléphonique gérée par l'OFII. À de nombreuses reprises des associations et collectifs ont dénoncé ce système permettant à l'administration d'« invisibiliser » les demandeurs d'asile en attente d'un rendez-vous.

Des personnes tributaires de ce système inique, désespérées par la grande difficulté à enregistrer leur demande d'asile, ont elles-mêmes dénoncé ce système en adressant un courrier à l'OFII.

Depuis la mise en place de ce numéro, l'accès à l'asile en IDF est entravé à cause de la saturation de la plate-forme. En effet, celle-ci distribue les rendez-vous non pas en fonction du volume de la demande, mais en fonction d'un nombre fixé à l'avance par les préfetures d'Île-de-France alors que le nombre de personnes attendant l'enregistrement de leur demande d'asile est bien supérieur. Ce système de quota est incompatible avec la loi, qui oblige l'administration à enregistrer les demandes d'asile des personnes dans les trois jours.

Non seulement ce numéro est saturé, mais il est payant. Pour un appel de 45 minutes, le montant facturé par les principaux opérateurs utilisés par les exilés, est équivalent à 6,75 euros. Or, en règle générale, l'attente dure 45 minutes, après lesquelles la communication s'arrête automatiquement. Il faut alors tout recommencer.

Sachant qu'il faut de nombreux appels pour parvenir à joindre la plate-forme, certaines personnes sont contraintes de déboursier plusieurs dizaines d'euros simplement pour obtenir un rendez-vous. Certaines n'y arrivent jamais.

Actuellement, bon nombre de personnes dormant à la rue, notamment dans les campements du nord parisien, sont en attente d'enregistrer leur demande d'asile.

Cette impasse administrative laisse les personnes dans la précarité la plus totale car, tant que leur demande d'asile n'est pas enregistrée, non seulement elles n'ont pas accès à un hébergement et à l'ouverture de leurs droits sociaux, mais elles n'ont pas non plus droit au séjour. Certaines d'entre elles finissent en

Centre de Rétention Administrative (CRA) après un contrôle de police car elles ne peuvent présenter aucune attestation de demande d'asile.

Par ce système, les autorités organisent délibérément la précarité et l'irrégularité des personnes souhaitant demander l'asile. Combien de temps ce jeu destructeur va-t-il encore durer ? Combien de temps les personnes en attente de protection vont-elles devoir dormir à même le sol et devoir choisir entre téléphoner ou manger ?

Au mois de février 2019, le tribunal administratif de Paris (TA), saisi par des exilé.es et des associations, avait estimé que « le nombre d'agents (de l'OFII) [devait] être adapté en fonction des volumes d'appels entrants non honorés » pour respecter le délai légal d'enregistrement de 3 jours. Mais il s'était contenté, dans sa décision, d'enjoindre au directeur général de l'Office de l'immigration et de l'intégration « de renforcer le dispositif d'accueil de sa plate-forme téléphonique » en embauchant deux personnes supplémentaires. Ce qui ne règle en rien le problème.

Un second référé-liberté a donc été déposé le 19 novembre par une vingtaine d'exilés et treize associations, pour tenter de sortir de l'impasse où se trouvent les demandeurs d'asile.

Nous demandions :

- l'accès effectif pour toutes et tous et dans les trois jours à la demande d'asile ;
- le renforcement des effectifs des guichets uniques pour demandeurs d'asile (GUDA), la fin au plafonnement du nombre de rendez-vous aux GUDA que l'OFII peut distribuer ;
- la mise en place d'un numéro d'urgence totalement gratuit ;
- complétement un accès à l'asile pour toute personne sous forme d'un accueil physique ;
- et enfin, le renforcement des effectifs des structures de premier accueil (SPADA).

Cette fois, par une ordonnance rendue le 25 novembre, le tribunal administratif a été plus loin. Si l'administration ne met pas en œuvre rapidement des mesures pour permettre aux exilés d'enregistrer leur demande d'asile dans les délais légaux, les associations se rendront à nouveau au tribunal.

Après avoir constaté la réalité des faits évoqués dans la requête, il en déduit qu'il en résulte une atteinte grave et manifestement illégale au droit de demander l'asile, qui a de surcroît pour effet de priver les personnes concernées des conditions matérielles d'accueil.

Il enjoint donc :

- au préfet de police, d'enregistrer les demandes d'asile des requérants individuels dans un délai de dix jours.
- au préfet de police d'augmenter à titre provisoire le nombre de rendez-vous journaliers fixés au GUDA, de 81 actuellement à 100 rendez-vous.
- à l'OFII de reprendre la négociation avec l'ARCEP dans un délai de trois jours afin de mettre en place une gratuité effective des appels vers sa plateforme téléphonique.

Signataires :

Ardhis, Dom'asile, Gas, Gisti, JRS France, Kâli, La Cimade, Le Comede, LDH, Primo Levi, Secours Catholique Le cèdre, Solidarité Jean Merlin, Utopia 56

Le GAS se mobilise contre le manque de rendez-vous en préfecture

Le GAS s'est rangé au côté d'autres associations lors de la mobilisation régionale du 9 octobre 2019 contre la dématérialisation des rendez-vous en préfecture. Cette action est venue dénoncer la difficulté pour les étrangers souhaitant réaliser des démarches administratives à trouver des créneaux de

rendez-vous en préfecture. Des bénévoles du GAS ont notamment participé aux manifestations devant la préfecture de Créteil ce jour-là.

Les préfectures dématérialisent leurs services.

La grande majorité des préfectures d'Ile de France exigent que les usagers obtiennent des rendez-vous disponibles uniquement via internet pour effectuer une demande, un titre de séjour, le renouveler ou même le retirer. Ce système mis en place pour supprimer les files d'attente devant les préfectures a simplement déplacé le problème. Les files d'attente existent toujours mais elles sont désormais invisibles. Les préfectures n'offrent tout simplement pas assez de plages horaires de rendez-vous. Cette procédure exclut de manière systématique les personnes analphabètes, ne disposant pas de connexion internet ou d'ordinateur.

Une mobilisation médiatisée.

Cette action largement relayée par les médias locaux et nationaux a permis de donner de la visibilité sur ce dysfonctionnement et a permis à certaines personnes d'obtenir des rendez-vous en préfecture. En effet, la mobilisation s'est accompagnée d'actions judiciaires : des étrangers ont pu assigner l'état en justice face à l'impossibilité d'obtenir des rendez-vous (à travers des référés, mesure utile).

Une atteinte aux droits fondamentaux des étrangers.

Des personnes se retrouvent des semaines en situation irrégulière et précaire dans l'attente de rendez-vous. Une situation qui peut être lourde de conséquences (perte d'emploi, perte de droits sociaux, ...). Cette situation pose de véritables problèmes quant à l'accès au droit et à l'accès au service public pour les étrangers en France. Face au manque de rendez-vous, un trafic de rendez-vous s'est développé, certains n'hésitant pas à vendre des rendez-vous au prix fort.

Affaire à suivre !

Car le Groupe Asile reste toujours mobilisé pour dénoncer ces pratiques.

- COLLABORATION AVEC L'ANAFE -

Depuis une vingtaine d'années, le GAS collabore avec l'ANAFE.

Les stagiaires du GAS viennent une fois par semaine participer à certaines permanences de l'ANAFE, qui fêtera ses 40 ans cette année. Elle a pour mission la défense des droits des personnes privées de liberté, maintenues en zones d'attente et aux frontières. L'association a également un rôle de sensibilisation et de plaidoyer sur les zones d'attente. Les stagiaires du GAS participent avec d'autres bénévoles aux activités de l'ANAFE telles que les permanences téléphoniques avec les personnes placées en zone d'attente, le suivi des personnes refoulées, les observations d'audiences à l'annexe du TGI de Bobigny à Roissy, au Tribunal administratif et à la Cour administrative d'appel et aux visites en zone d'attente. Certains salariés du GAS sont habilités à visiter la zone d'attente située dans l'aéroport d'Orly notamment.

« Participer aux permanences de l'ANAFE est très enrichissant. J'ai découvert un nouveau pan du droit des étrangers. C'est vraiment vertigineux de découvrir le nombre de personnes placées en zone d'attente en marge des aéroports et ports en France. Nous essayons de leur donner des conseils juridiques, de les informer sur leurs droits mais surtout de les rassurer. Sans oublier qu'il s'agit aussi de collecter des témoignages et des informations sur les pratiques et violations de l'administration pour pouvoir les dénoncer. »

Johanna, stagiaire juridique.

Le Projet du GAS

Statistiques 2019

Au travers des demandes de subvention et des activités du GAS, le projet du GAS est assez clairement exprimé. Il est double : un versant demandeurs d'asile et un versant réfugiés. Les activités du GAS ont pour but la réalisation de ce projet.

1. Pour les demandeurs d'asile :

(ce projet est en grande partie suivi par des bénévoles)

- Défense du droit d'asile
- Aide pour le dossier d'asile et aide aux droits sociaux des demandeurs d'asile.
- Accompagnement OFPRA
- Aide au recours à la CNDA
- Cours de FLE (Français Langue Etrangère).

2. Pour les réfugiés, c'est : « Accompagner vers l'autonomie ».

Ce projet a plusieurs aspects, préalables indispensables à cette autonomie :

- Accompagnement juridique (accès aux droits, rapprochement familial, aide à la naturalisation)
- Accompagnement vers le logement (accès aux droits sociaux, procédure DALO, aide à la recherche de logement temporaire, aide au relogement)
- Accompagnement dans le logement : logement temporaire dans les logements gérés par le GAS. Aide au relogement.
- Aide à l'installation dans un logement pérenne : Le GAS distribue aux réfugiés s'étant vu attribuer leur premier logement social, des meubles, de l'électroménager, de la vaisselle, du linge de maison.
- Aide à la recherche d'emploi.

Remarque : le GAS s'occupe aussi sous le vocable de réfugiés, de personnes ayant la protection subsidiaire et de parents d'enfants réfugiés.



Accompagnement juridique 2019

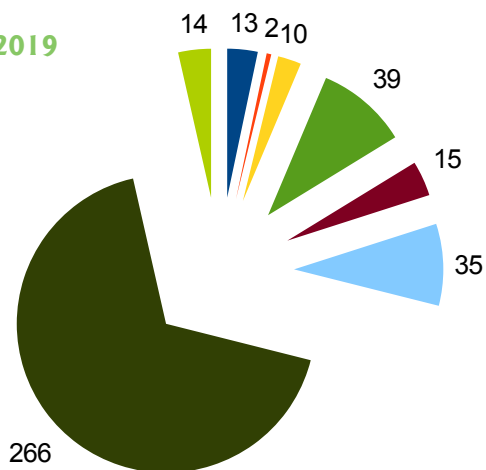
Nouveaux dossiers

- Tiers observateur OFPRA
- DEMANDE D'ASILE
- NATURALISATION
- REGULARISATION
- DROITS SOCIAUX
- RAPPROCHEMENT FAMILIAL
- ACCES AU DROIT
- DUBLIN

Accompagnement juridique BPI 2019

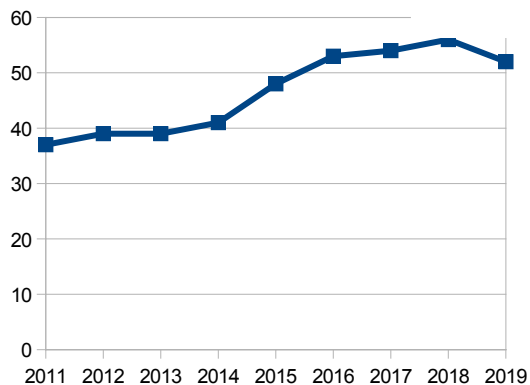
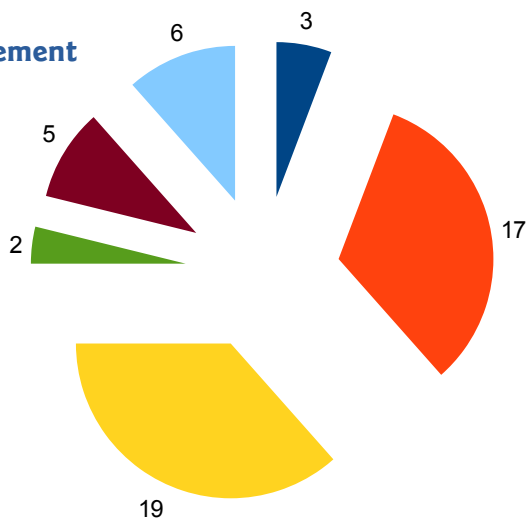
Bénéficiaires par département IDF

- Paris (75)
- Seine et Marne (77)
- Yvelines (78)
- Essonne (91)
- Hauts-de-Seine (92)
- Seine-Saint-Denis
- Val-de-Marne (94)
- Val d'Oise (95)

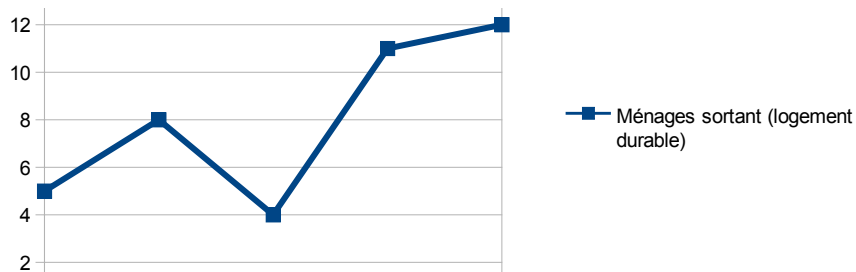


Accompagnement dans le logement 2019

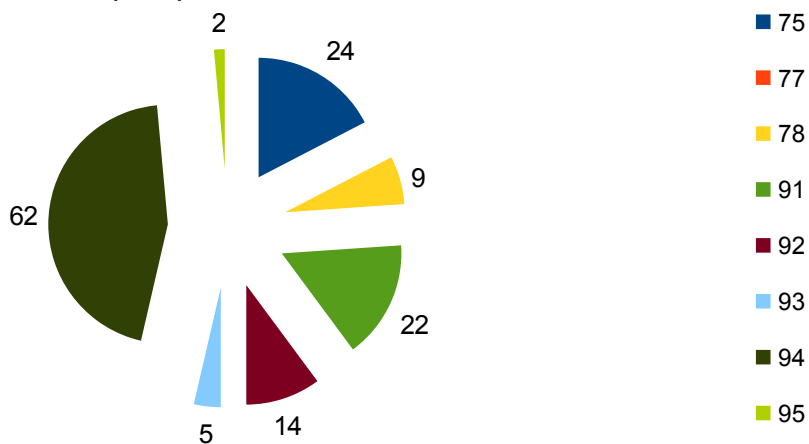
- Logements ALT
- Logements insertion durable (LID)
- Logements Revivre
- Logements Bail-glissant
- Logements SNL
- Logements Accueil et Soutien



Accompagnement dans le logement 2019

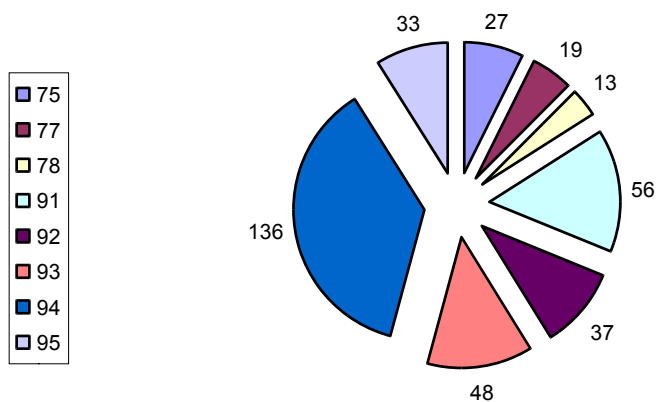


Bénéficiaires par département IDF



Accompagnement au relogement 2019

Mobilier Solidaire



COMPRENDRE L'IMPÉNÉTRABLE PROCÉDURE DE DUBLIN.

Au cours des dernières années, nous avons pu constater au GAS, une nette augmentation des demandeurs d'asile placés en procédure Dublin. Les nombreux « dublinés » que l'on rencontre aux permanences sont souvent déboussolés face à cette procédure opaque.

Le « Dublin » signifie pour beaucoup de longs mois d'attente dans la précarité, la crainte et l'incertitude de pouvoir déposer une demande d'asile. La procédure Dublin s'applique aux personnes qui souhaitent demander l'asile en France mais pour lesquelles un autre pays se révèle responsable de leur demande d'asile.

Le système de Dublin est régi par le règlement européen 604/2013/UE du 26 juin 2013 dit Dublin III organisant la répartition du traitement des demandes d'asile entre les différents pays.

Depuis la loi n°2018-187 du 20 mars 2018, les personnes placées en procédure Dublin peuvent faire l'objet d'enfermement en rétention administrative pour être expulsées. Cela ajoute une pression supplémentaire sur les demandeurs d'asile.

- les étapes du Dublin : comprendre la procédure de Dublin de manière simple

Toute personne qui souhaite demander une protection en France est initialement convoquée devant le Guichet Unique des Demandeurs d'Asile (GUDA) installé au sein de chaque Préfecture. Lors de cette présentation, les empreintes de chaque nouveau demandeur sont relevées. Cette prise d'empreintes va, très souvent, permettre de justifier le placement en Procédure Dublin si la personne a antérieurement traversé un autre Etat membre ou si une demande d'asile a été déposée dans un autre Etat.

Les autorités françaises doivent ensuite saisir l'Etat qu'elles estiment responsable afin de recueillir son accord à un éventuel transfert. C'est à compter de cet accord, explicite ou implicite, que le délai de six mois laissé à la France pour transférer vers l'Etat « responsable » commence à courir. Par ailleurs, quelques jours ou quelques semaines après l'accord, le demandeur « Dubliné » reçoit notification de l'arrêté qui décide effectivement de son transfert vers l'Etat en question. Cet arrêté peut être accompagné d'une assignation à résidence (obligation de signature à jours fixes et limitation des déplacements) voire d'un placement en rétention.

Le délai de transfert de six mois peut être prorogé en cas de recours au Tribunal

Administratif voire étendu de six à dix huit mois en cas de « fuite » du demandeur (non respect des convocations de la Préfecture).

- TÉMOIGNAGE DE MR DIALLO

Je suis arrivé en bateau en Italie alors que j'avais 19 ans. Après nous avoir débarqués, on a pris mes empreintes et j'ai été laissé à la rue, sans aucune prise en charge matérielle ou alimentaire. Je ne maîtrisais pas la langue et j'ai décidé de partir en France pour essayer de m'en sortir. Je suis entré en France en août 2017 et me suis présenté à la Préfecture pour déposer ma demande d'asile. Après avoir pris mes empreintes, la Préfecture a su que j'étais passé par l'Italie et m'a donc placé en Procédure Dublin. J'avais trop peur d'être arrêté et transféré en Italie et je ne me suis plus rendu aux rendez-vous préfectoraux. J'ai été considéré comme « en fuite » par la Préfecture et j'ai donc dû attendre jusqu'en juin 2019 pour pouvoir faire enregistrer ma demande. Ces deux années en France ont été très difficiles, je n'avais pas d'hébergement et j'étais à la Chapelle avec beaucoup de soudanais et quelques guinéens dublinés comme moi. Sans autorisation de travail, je n'avais pas non plus d'argent pour me nourrir ou m'habiller, seules des associations de la Chapelle me sont venues en aide. J'ai finalement pu passer en procédure normale à la fin de cette très longue période dont le souvenir est encore très difficile pour moi.

- Un choix impossible

Un bon nombre de demandeurs d'asile déterminés à contester leur placement en procédure Dublin viennent vers nous pour nous demander de les accompagner dans leurs recours. Il est souvent hasardeux de les conseiller sur ce point car nous pouvons difficilement apprécier l'opportunité de faire un recours et anticiper la décision d'un juge. La personne se voit notifier une décision ordonnant son transfert aux autorités de l'état responsable du traitement de sa demande. Cette décision s'appelle un « arrêté de transfert ». La personne peut contester cet arrêté dans un délai de 15 jours devant le tribunal administratif. Contester un arrêté est à double tranchant.

- Si le juge accepte d'annuler l'arrêté, le demandeur est placé en procédure normale et peut demander l'asile.

- Si le juge refuse, le délai de 6 mois pour sortir de la procédure Dublin est remis à zéro.

Les personnes devront donc attendre des mois voire des années avant de pouvoir déposer leur demande d'asile. Sachant que même en cas d'annulation de la décision de transfert, le préfet est susceptible de reprendre un nouvel arrêté.

Le choix cornélien de contester un arrêté est laissé aux personnes mais nous le leur déconseillons très souvent.

Il est donc très difficile de donner des conseils aux dublinés face aux nombreux stratagèmes déployés par la préfecture pour refouler un maximum de personnes vers d'autres pays.

TÉMOIGNAGE D'UNE AVOCATE SPÉCIALISÉE EN DROIT DES ÉTRANGERS, ME MARION DUPOURQUÉ

Auparavant bénévole dans différentes associations d'aide aux personnes exilées, j'exerce en qualité d'avocate spécialisée en droit des étrangers depuis désormais quatre années. Après ma prestation de serment, j'ai très vite commencé à travailler avec les membres et salarié.e.s du GAS sur différents types de dossiers (recours à l'encontre de mesures d'éloignement, de décisions de rejets de demandes d'asile par l'OFPRA, d'arrêtés de transfert Dublin, etc.). J'exerce également avec d'autres associations spécialisées dans la défense des droits des personnes étrangères telles que la Cimade, Dom'Asile ou encore l'ARDHIS.

Travailler en lien avec de telles structures, compétentes et militantes, est une valeur ajoutée sans équivalent pour les personnes que j'accompagne en qualité d'avocate. En effet, la complémentarité de nos approches et de notre travail permet d'assurer, à mon sens, un accompagnement de qualité aux personnes étrangères.

Ainsi, et pour prendre l'exemple du GAS, il est très fréquent que les bénévoles ou salarié.e.s de l'association nous aident à solliciter l'aide juridictionnelle, à récupérer des éléments fondamentaux pour les procédures ou, encore, à mettre en place de nécessaires suivis médico-sociaux.

Ce faisant, il est certain que les personnes accompagnées par une association aussi engagée que peut l'être le GAS ont toujours un gain de chance extrêmement important par rapport à celles isolées sur le territoire français.

En dehors du côté procédural, j'ai pu constater de manière directe, auprès de personnes suivies par le GAS, l'importance que pouvait revêtir cet accompagnement d'un point de vue humain. Ainsi, pour des hommes et des femmes ayant subi de graves violences dans leur pays d'origine et/ou sur le trajet migratoire, il est fondamental de se savoir soutenu.e et d'avoir la chance de pouvoir se tourner vers une structure qui sera toujours présente pour les guider dans des démarches souvent complexes.

Pour toutes ces raisons, il est évident que je ne conçois pas de pouvoir exercer correctement mon métier d'avocate sans l'appui fondamental d'associations comme le GAS.

OFPRA

LE DEMANDEUR D'ASILE, LE TIERS-OBSERVATEUR ET L'OFPRA

Pour un demandeur d'asile, l'entretien à l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) est un maillon-clé de son parcours du combattant administratif et psychologique sur le territoire.

C'est lui qui déterminera si le demandeur d'asile pourra bénéficier ou non de la protection de la France en fonction des critères de la Convention de Genève, critères qui ne recouvrent pas forcément les problématiques dramatiques exposées.

Dans l'idéal, une préparation avec un tiers-observateur peut précéder de quelques jours cet entretien à l'OFPRA. Et dans la mesure du possible, c'est le même tiers-observateur qui accompagnera le demandeur d'asile à sa convocation. Au GAS, une dizaine de bénévoles est agréée par l'OFPRA.

Le jour de l'entretien à l'OFPRA, tout commence par une attente en salle d'attente au milieu de la cohorte des demandeurs d'asile où « je vois, dit Alpha, la tristesse, la crainte et quelquefois le désespoir ». L'attente peut être courte, mais aussi très longue mettant alors à l'épreuve la patience et la vulnérabilité de certains demandeurs d'asile. « Quand j'ai attendu (pendant plus de 2 heures), dit Shaukat, je ne pensais pas à ce qui se passe, je pensais à autre chose, je discutais avec elle »(le tiers-observateur).

Puis arrive enfin l'entretien tant redouté. L'officier de protection interroge le demandeur d'asile en se basant sur le récit qu'il a adressé initialement à l'OFPRA et en l'élargissant à sa famille, son passé, les traditions ethniques, son mode de vie, sa scolarisation,...la question sécuritaire/ politique du pays, les motifs de départ de son pays et les dangers en cas de retour. Comme le dit Alpha « j'étais accompagné (par un tiers-observateur), sa présence m'a rassuré, c'était un coup de pouce de plus. Je voulais me débarrasser de tout ce que j'avais en moi, me vider des craintes et des persécutions que j'ai vécues et de la disparition de membres de la famille. A l'OFPRA, si on voit que tu es accompagné, l'officier se sent obligé de mieux faire son travail.»

Le rôle du tiers-observateur est d'être la vigie des conditions de déroulement de

l'entretien en s'assurant que les droits du demandeur d'asile sont respectés. Il peut prendre des notes (utiles notamment en cas de rejet). Il ne peut intervenir qu'en fin d'entretien pour faire part de certains éléments concernant le déroulement de l'entretien, ou concernant le demandeur d'asile et son histoire, le but étant de déclencher éventuellement de nouvelles questions ou des demandes de précision de la part de l'officier de protection.

L'entretien est transcrit par l'officier de protection et enregistré systématiquement. Le demandeur d'asile peut recevoir la transcription de l'entretien dans les 10 jours qui suivent l'entretien, ou avec la décision de rejet de l'OFPRA. En cas de rejet de l'OFPRA et de demande de recours auprès de la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile), l'enregistrement parviendra à l'avocat chargé de la défense du demandeur d'asile.

Mon engagement auprès des demandeurs d'asile est une évidence pour moi.

Un malade doit être soigné ; un affamé doit être nourri ou on doit lui donner les moyens de le faire ; un persécuté doit être protégé, dès lors qu'il ne peut compter sur la société ou le régime dans lesquels il vit et qu'il doit tout quitter pour juste pouvoir vivre, voire survivre. Et les conditions qu'il trouve ici ne sont souvent pas à la hauteur des devoirs d'aide et d'accueil les plus élémentaires de la France.

Merci à Alpha (guinéen) et à Shaukat (afghan) pour leur précieuse collaboration

LOGEMENTS :

ACCOMPAGNER DES RÉFUGIÉS ?

L'accompagnement des réfugiés nous permet de prendre conscience des difficultés auxquelles ils sont confrontés dans leurs démarches.

Nous avons récemment accueilli dans un logement temporaire une maman et sa fille de 15 ans scolarisée en seconde



dans un autre département. Leur entrée dans le logement s'est faite au milieu des vacances de Noël. Des vacances pour les autres, mais pas pour nous ! Il a fallu un déplacement à la Préfecture, des coups de téléphone à l'Inspection Académique avec des attentes de plusieurs heures, deux visites au lycée le plus proche pour en bout du compte obtenir des renseignements



parfaitement contradictoires. A bout de fatigue, nous avons envoyé des courriers à tout le monde et, oh miracle, avons été jointes par un des deux lycées de la ville qui a répondu et donné un rendez-vous. Le Proviseur nous a reçues d'une façon qui nous a consolées de tout le reste. Son extrême attention aux souhaits de la jeune fille, son souci qu'elle se trouve dans une classe qui lui convienne, ses conseils pour son orientation, son exhortation à avoir de l'ambition pour ses études m'ont remplie d'admiration.

Comme beaucoup d'aventures, celle-ci a été faite de déceptions et de bonheur !

MOBILIER SOLIDAIRE

Samedi matin 8 H 30 : les bénévoles arrivent pour discuter de l'organisation de la matinée, décharger les deux camions remplis de meubles et de cartons et prendre connaissance des dossiers afin de recevoir au mieux les trois familles de réfugiés qui vont arriver à 9 heures : nous leur proposons des meubles, de la vaisselle et du linge. Elles ont souvent pris rendez-vous depuis de longues semaines et nous espérons pouvoir les satisfaire au maximum.



Lors des premières semaines en tant que bénévole, j'étais un peu tendue car je craignais de ne pas faire face à ma tâche. Dans ce grand bric à brac de meubles entassés un peu partout dans un espace limité et avec une circulation difficile, quand tout s'agite dans la matinée, il faut arriver à bien se coordonner entre nous, bien communiquer avec les familles



avec quelquefois des problèmes de langue, bien comprendre et interpréter ce dont ils ont besoin en priorité, les conseiller dans leurs choix, ne pas oublier de bien étiqueter les meubles, vérifier avec les chauffeurs le contenu du camion, ne pas perdre de temps pour que les deux camions puissent partir à l'heure prévue (la troisième famille sera livrée le lundi matin)... Mais comme nous sommes deux bénévoles accompagnant chaque famille, dès le début j'ai été formée et épaulée par mon binôme et grâce également au soutien de toutes et de tous, rapidement ma participation a été beaucoup plus efficace.

Quelquefois nous n'avons pas cette semaine là les meubles ou l'électro ménager que les réfugiés auraient souhaités, mais ils arrivent toujours à trouver le canapé, la table ou l'armoire qui leur convient, un carton plein de vaisselle et des sacs de linge de maison, des jouets pour les enfants et très souvent des livres que nous leur conseillons . Puis assez régulièrement autour d'un café nous avons plaisir à bavarder avec eux et à les écouter nous parler de leur parcours et de leurs projets. Ils repartent la plupart du temps très satisfaits de tout ce que nous avons pu leur donner pour aménager leur nouveau logement et nous remercient de notre accueil et de notre soutien.



Malgré les petits problèmes que nous pouvons rencontrer durant ces matinées, l'ambiance est chaleureuse et fraternelle et toutes les personnes bénévoles, réfugiés devenus bénévoles, chauffeurs partagent cet élan de solidarité et de générosité qui caractérise l'engagement du GAS auprès des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Témoignage

DEVENIR ET ÊTRE BÉNÉVOLE :

Agé de 64 ans après avoir eu la chance d'être né au bon endroit, eu la chance d'avoir un emploi pendant 44 ans, eu la chance de partir en vacances, eu la chance d'avoir des loisirs, en résumé d'avoir eu la chance de pouvoir vivre « normalement ».

Aussi ma cessation d'activité professionnelle m'a permis de mettre en œuvre une envie fondamentale qui me motivait depuis plusieurs années, besoin de lutter contre l'injustice de notre société et d'aider en toute modestie les personnes qui n'ont pas eu mes chances. Pendant de longues années, j'ai, comme tout le monde, utilisé des pièces de monnaie sur lesquelles étaient gravés trois mots « Liberté » « Egalité » « Fraternité ». Ces trois mots, que sont ils devenus ?

Fort de ces convictions, j'ai donc rencontré le G.A.S, plus précisément les gens qui sont le G.A.S, bénévoles et salariés. Aussi et après de longues années passées en entreprise, entreprise pour qui l'homme se traduit en un numéro de matricule, j'ai découvert ce que l'humain peut avoir de riche et de fondamental.

Aider les réfugiés ? Des personnes qui, parmi tant d'autres, sont dans le besoin, pour certains dans un dénuement total, personnes fuyant les malheurs de la vie, personnes devant affronter la lourdeur de nos administrations qui sont de plus en plus restrictives à l'accès aux droits, notamment un droit fondamental qui est celui de vivre normalement avec un accès aux soins, à la nourriture, et, bien sûr, un toit.

Appartenir à ce groupe me permet d'établir un courant très fort de sentiments, aussi bien avec les membres du G.A.S qu'avec les réfugiés qui forment à eux tous ce que l'on appelle l'humanité.

Etre bénévole au G.A.S dépasse les sentiments d'être utile, d'avoir bonne conscience... C'est pour moi une action que je qualifierai de militante en accord avec ma conviction profonde que dans notre société « moderne » trop d'êtres humains ont besoin d'aide, ce qui n'est pas acceptable.

Pour finir et être positif est ce que je peux parler du salaire du bénévole ? Le mien, pour lequel aucune augmentation n'est possible, est celui d'un sourire de réfugié qui vous remercie de l'avoir écouté, accompagné et aidé.

TÉMOIGNAGE D'UN RÉFUGIÉ DU DARFOUR :

Pugo est un réfugié Four qui a demandé l'aide du GAS pour sa demande d'asile.

Je m'appelle Pugo. Je suis de l'ethnie FOUR et je suis né au Darfour.

Je vivais dans le village KORON, avec mes parents, deux frères et deux sœurs. Mes parents étaient agriculteurs et élevaient des vaches, des chèvres et des moutons. Je les

Témoignage



aidais surtout pour cultiver la terre, des oranges, des maïs, des céréales et des légumes. Mon père était propriétaire de ses terres.

Un jour, le 5 mars 2016, des forces gouvernementales aidées de Janjawids ont attaqué mon village et ont emprisonné mon père avec d'autres villageois, prétendant qu'ils étaient rebelles. Ils les ont attachés à un arbre sans eau, sans nourriture, jusqu'à leur mort. Mais ni mon père ni ma famille n'étaient rebelles ; ils sont juste de l'ethnie Four et s'occupaient de cultiver leur terre.

Milices arabes et Janjawids étaient très nombreux à attaquer mon village, avec des voitures, des avions, des chevaux. Avec les autres villageois, nous avons couru vers les montagnes avoisinantes et nous nous sommes cachés dans des grottes par crainte des avions. Nous avons dû laisser mon père sous son arbre. Le village a été détruit. Dans les grottes, nous avions tous soif. Avec cinq autres personnes, je suis sorti de ma cachette pour aller chercher de l'eau et des gens en uniforme de l'armée, avec des armes, nous ont arrêtés, nous ont bandé les yeux, nous ont emmenés en voiture et nous ont conduits à GOLO. Ils nous ont alors emprisonnés. Ils nous ont interrogés chacun notre tour, nous demandant notre nom, notre ethnie. Ils nous ont accusés d'être des rebelles. J'ai dit que je n'étais pas rebelle. Ils m'ont beaucoup battu. Mais j'ai longtemps dit NON. Deux parmi nous dix sont morts sous les coups ; j'ai eu peur et j'ai dit OUI. Ils étaient très contents et m'ont ordonné d'aller dans la montagne et de leur apporter des informations sur les rebelles. Je devais revenir à la prison tous les dimanches signer et donner des informations sur les rebelles. Si je ne revenais pas j'étais tué.

Quand je suis sorti, je suis allé à pieds jusqu'à Nyirtity. Je suis ensuite allé en voiture à Tiney. J'ai expliqué à des chauffeurs ce qui m'était arrivé et ils m'ont emmené. Je suis resté longtemps à Tiney en travaillant la nuit dans un petit restaurant et me cachant le jour. Je me suis rendu compte que la vie ici était trop dangereuse. J'ai donc gagné un peu d'argent et j'ai pu payer un passeur pour aller en Lybie, croyant qu'en Lybie, ce serait mieux.

Le passeur était un camionneur. Il m'a emmené en Lybie, caché sous les moutons du camion. Je suis arrivé à Kofra le 7 octobre 2016. J'ai commencé à travailler chez un fermier pour m'occuper de moutons, pendant 6 mois. Au bout de 6 mois, j'ai demandé mon salaire et le patron m'a dit que les noirs étaient des esclaves et ne méritaient pas de salaire. Alors j'ai décidé de quitter ce fermier en cachette la nuit. Je suis allé à Sobrada. J'ai travaillé six mois comme jardinier dans un jardin. Là j'ai été payé. Et j'ai décidé de partir en Angleterre.

J'ai payé 2000 dinars un passeur. J'ai embarqué dans un canot pneumatique. Le bateau a fait naufrage et un navire italien nous a secourus. Un car italien m'a emmené à Milan et j'ai pris le train pour Vintimille, caché dans les toilettes. Puis un train jusqu'à Marseille et un autre jusqu'à Paris. C'est là que j'ai demandé et obtenu l'asile.

FOCUS PAYS : LE DARFOUR.

Muuru est un jeune réfugié Four qui parle Français et sert d'interprète à ses amis. Avec Pugo, ils nous parlent de leur pays : le DARFOUR.

Le Darfour est une région de l'Ouest du Soudan. L'ethnie principale peuplant le Darfour est l'ethnie FOUR qui parle la langue Four et a la peau noire. Mais il y a aussi l'ethnie Massalit, l'ethnie Zaghawa (peuple venant du Tchad). Les arabes ont partagé l'ethnie Four en trois, groupe du Konjara, du Keira, de Toundjour (qui ont perdu leur langue), mais en fait c'est un même peuple. Ces ethnies cohabitaient assez bien ensemble mais les arabes (soutenus par le gouvernement du Soudan), pour nous affaiblir, essaient de nous diviser et d'envoyer d'autres ethnies pour nous combattre. Le gouvernement envoie des milices arabes pour récupérer notre terre (très riche dans son sous-sol : or, pétrole, minerais divers ...). En fait, beaucoup de pays soutiennent le gouvernement soudanais pour récupérer toutes ces richesses : Egypte, Angleterre, Arabie Saoudite, Qatar, Chine...

Le peuple Four est essentiellement composé d'agriculteurs, d'éleveurs qui voudraient continuer à vivre en paix. Une partie du Darfour est une terre fertile et bien arrosée. Mais, beaucoup d'enfants ne sont pas scolarisés. Les seules écoles existantes au Darfour sont dans les villes, dirigées par le gouvernement et endoctrinent les enfants. Dans les villages, il y a quelques écoles coraniques.

Les Janjawids sont des milices arabes, équipées de chameaux et de chevaux, soutenues par le gouvernement. Elles nous attaquent sans cesse, incendient et détruisent presque tous les villages fours. Si bien que les Fours sont obligés de vivre dans des camps de réfugiés (Nyala, Al Fasheer, Zalingei, Geneina ...). Certains Fours n'ont pas pu rejoindre ces camps et vivent dans une montagne, le Djebel Marra. Des mouvements de rebelles se sont organisés et vivent dans ces montagnes. Le gouvernement les attaque toujours et utilise des avions pour les bombarder. Même en 2016, il a utilisé l'arme chimique qui a provoqué beaucoup de morts et de maladies. Au début les ONG étaient présentes dans les camps, apportaient aux réfugiés de l'eau et de la nourriture mais le gouvernement les a chassées en 2009 et la vie dans ces camps est devenue très compliquée. Des réfugiés sortent parfois dans le village pour essayer de travailler et ils se font arrêter par la sécurité. Souvent ils sont tués ou emprisonnés, emmenés éventuellement à Khartoum. Un de mes amis a été tué en prison. Certains n'ont pas d'autre choix que de quitter le pays et chercher asile ailleurs. La plupart cherchent à passer en Angleterre car l'Angleterre a été présente au Soudan et fait partie de son histoire. Des milices spéciales sont créées pour détruire ces camps.

L'O.N.U. estime que le conflit du Darfour, qui a débuté en 2003, a fait plus de 300 000 morts et plus de deux millions et demi de déplacés.

GROUPE ACCUEIL & SOLIDARITE

2019

BILAN A FIN 2019	12	décembre-19
------------------	----	-------------

	Valeur Brute	Amortisss	Valeur Nette	Rappel 2018
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	189,00	189,00	0,00	187 316,06
Immobilisations corporelles	173 633,00	152 039,00	21 594,00	90 000,00
Immos en cours et accomplies				-32 649,17
Immobilisations financières (1)	71 105,00		71 105,00	-14 981,68
				609,60
				10132,80
TOTAL 1	244 928,00	152 229,00	92 699,00	258 609,29
ACTIF CIRCULANT				
Créances	360 946,39			
Loyers à recevoir	37 209,09	6 179,00	31 030,09	107 390,00
Subventions à recevoir	283 518,28		283 518,28	132 745,57
Autres débiteurs	21 929,02		21 929,02	
Produits à recevoir	18 290,00		18 290,00	240 135,57
Banques et caisse	168 798,94			
Valeurs mobilières de placement	164634,87		164 634,87	13 000,00
Disponibilités	4 164,07		4 164,07	6 089,59
Caisse				13 766,96
TOTAL 2	529 745,33	6 179,00	523 566,33	31 750,38
Charges constatées d'avance			0,00	30 110,00
				25 490,00
				39 187,61
				132 934,12
				2 768,03
				0,00
TOTAL DE L'ACTIF	774 673,33	158 408,00	616 265,33	616 265,33
(1) dont à moins d'un an			6 525,00	13 000
(1) dont à plus d'un an			64 580,44	6 089,59
				28 833,04
				478 512,53
FONDS ASSOCIATIFS & RESERVES				
Fonds assoc. ss droit de reprise				187 316,06
Réserves				90 000,00
Report à Nouveau				-32 649,17
Exercice en cours				-14 981,68
Subvention d'investissement				609,60
				10132,80
TOTAL 1	240 427,61			258 609,29
PROV. pour RISQUES ET CH. FONDS DEDES				
				107 390,00
				132 745,57
TOTAL 3	240 135,57			69 680,00
DETTE				
Dette à long terme (2) prêts cautions				13 000,00
Fournisseurs				6 089,59
Fournisseurs d'imos				13 766,96
Dettes fiscales et sociales				31 750,38
Charges à payer				30 110,00
Autres créditeurs				25 490,00
TOTAL 4	132 934,12			39 187,61
Produits constatés d'avance				150 223,24
				2 768,03
				0,00
TOTAL DU PASSIF	616 265,33			478 512,53
(2) dont à plus de 5 ans				13 000
dont a + d'un an et - de 5 ans				6 089,59
				28 833,04

15/06/2020

Bilan adopté à l'assemblée générale du
 certifié conforme
 Le trésorier
 Alain ROBERT

La présidente
 Chantal BASTIN

RAPPORT DU TRÉSORIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE 2019

Hors provision FAMI, les comptes 2019 font apparaître un excédent de 15 018 €

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2019 intègrent une provision de 30 000 € due au retard des versements de la subvention accordée par le FAMI. Cette provision rend les comptes du GAS déficitaires à hauteur de 14 982 €



Les charges liées à l'hébergement restant à notre compte ont été stabilisées

L'engagement des salariés du Gas et des bénévoles accompagnateurs pour trouver un équilibre entre les possibilités financières des réfugiés hébergés et le montant de leurs loyers, ainsi que le suivi des avis d'échéances ont permis de dégager un reste à charge pour le GAS de 21 447 €, proche de celui de 2018.

Le poste salaires et cotisations sociales augmente de 5,7% par rapport à 2018

Cette augmentation prend en compte une croissance des salaires du personnel égale à 2,5% et à une prolongation du CDD embauché pour remplacer un congé de maternité

Le soutien de nos donateurs nous a permis de consolider l'équilibre de nos comptes

Une croissance des dons est enregistrée cette année, avec un don exceptionnel de 141 000 €, comptabilisé en don affecté, réparti sur 3 ans dans nos comptes. Ce soutien financier a permis de rembourser nos amis qui nous ont aidés par des prêts ces dernières années.

Ces dons, outre leur impact sur les comptes, témoignent de votre solidarité avec l'action du GAS pour accompagner les réfugiés sur le chemin de l'insertion et de l'autonomie et son engagement en direction des demandeurs d'asile.

La recherche de nouveaux apporteurs de subvention a limité le retrait du FAMI

De nouvelles subventions nous ont été accordées en 2019 par les services déconcentrés de l'État suivants :

La Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement en réponse à un appel à projet pour l'intégration des réfugiés

Les Directions Départementales de la Cohésion Sociale de l'Essonne et du Val de Marne

La Direction Régionale des Sports et de la Cohésion Sociale

Comptes

Comptes 2019

CHARGES - PRODUITS LIES A L'ACTIVITE*	REALISE 2018	REALISE 2019
HEBERGEMENTS	20 914	21 447
Loyers	214 545	208 502
Charges + Divers	46 696	52 066
Entretien	6 421	10 569
Amortissements	5 413	4 563
ALT	-12 116	-12 116
Participation loc+ apl+revivre+sol 13	-249 205	-250 826
Participation ACS	9 160	8 690
MOBILIER SOLIDAIRE	28 361	29 279
loyers local	18018	18 442
Camionnettes	8415	8 089
Amortisst Villejuif+camionnettes	2979	3 422
Divers	549	635
Participation transports	-1 600	-1 309
SOLIDARITE	16 936	28 586
Dons	541	717
Prise en charge titres de transport	2 309	4 494
Frais d'avocat/juridique		4 206
Dons Associations	1 150	1 528
Aide juridique et administr.	11 160	9 094
Actions Diverses	1 776	8 547
INFORMATIONS	7 684	10 402
Information réseau	7 684	10 402
INTEGRATION PROFESSIONNELLE REFUGIES		
location local		
remboursement pass navigo		
divers (traduction impression)		
SALAIRES & CHARGES	225 066	237 824
Salaire Brut Personnel hors cui	116 509	128 989
Salaire Brut Personnel cui+ cdd mobilier solidaire	37 032	33 394
Stagiaires	10 291	8 409
Cotisations patronales	73 022	72 589
Formation	1 432	3 505
Aide Contrat Unique d'Insertion	-13 219	-9 062
FRAIS DE GESTION	27 273	30 684
Loyer Villejuif	7 435	8 793
Charges d'activité	8 892	12 553
Divers	10 196	9 209
Amortissements	750	129
Dotations Provisions/ pertes sur creances	54 582	66 565
Charges sur exercice antérieur	14 650	459
Engagement sur dons affectés		132 746
TOTAL CHARGES - PRODUITS LIES A L'ACTIVITE	395 466	557 991

Comptes

Les frais des autres activités et les frais de gestion représentent une part stable du total des charges.

La part des frais de gestion reste représente 6 % du total des charges, lorsqu' un donateur effectue un don de 10 euros, 9,4 euros sont consacrés aux activités du Gas.

Perspectives 2020

En association avec deux autres associations, le GAS a été retenu dans le cadre d'un appel à projet lancé par le Ministère du Travail avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour faciliter l'insertion professionnelle des réfugiés, le lancement du projet est prévu lors du dernier quadrimestre 2020.

PRODUITS HORS PRODUITS LIES A L'ACTIVITE	RÉALISÉ 2018	RÉALISÉ 2019
COTISATIONS	53 068	55 040
DONS	94 078	251 356
Dons manuels		106 356
Dons Affectés		145 000
BROCANTE - EXPOSITIONS	21 358	20 066
Recettes	21 358	20 066
Dépenses		
SUBVENTIONS	171 495	145 917
FAMI	90 000	
Conseil Régional IDF	17 896	
DRIHL		50 000
DDCS 94	10 714	30 000
DDCS 91		20 000
drjscs		7 000
Conseil Général 94	2 485	485
Commune de Villejuif	400	1 200
FAS(participation impayés)		
intégration professionnelle réfugiés		
FAP	25 000	25 000
Fondation EDF	15 000	
Ananie et Saphire	5 000	
FILE (Fondation Bruneau/FARS)	5 000	12 232
AUTRES PRODUITS	26 072	21 213
Financiers	217	350
sur ex antérieurs	831	16 452
Pdts & Chgesexceptionnels	25 023	4 412
Reprises de provisions	30 003	49 417
TOTAL DES PRODUITS		
hors loyers , APL, ALT, livraisons et aides CUI	396 074	543 009
passés en diminution de charges		
RESULTAT	608	-14 982

40 ans du GAS

1977

Un groupe d'amis rencontre une réfugiée argentine. De cette rencontre naît une fraternité d'entraide dont une des premières actions est de payer des billets d'avion pour que puissent venir en Europe des personnes en danger de mort dans leur pays, en Amérique du Sud notamment.

1979

Cette fraternité d'entraide se transforme en une association de loi 1901. Le GAS participe avec Amnesty International et la CIMADE à la création du COMEDE qu'il financera pendant 10 ans. (Comité médical pour les exilés).

1980

Emménagement à Antony dans une ancienne chapelle de la Résidence Universitaire où nous resterons jusqu'en 2002.

1984

Première fête anniversaire : Fête des 5 ans mettant l'accent sur les inégalités Nord / Sud.

1986/88

Le GAS reçoit le 16 février 1988 de Mr Michel ROCARD, Premier Ministre, le prix des Droits de l'Homme attribué par la CNCDH. Le GAS reçoit de la fondation

Notre Temps le 1er prix catégorie Social et Tiers Monde.

Fin des années 80

La fin des années 80 marque le début d'une très nette dégradation qui ira s'amplifiant et ne semble pas prête de s'arrêter. Les frontières commencent à se refermer dangereusement :



Son histoire

naissance de l'ANAFE.

Le GAS adresse un appel au respect des demandeurs d'asile à une centaine de personnalités politiques, civiles et religieuses. Cet appel aura un certain écho.

1992

Premier comité de parrainage : abbé Pierre, ML Chombart de Lauwe, G Hourdin, A Jacques, P Lena, R Lenoir, G Marc, F Quéré, Y Quéré, M Reberioux, L Schwartzberg, A Spire.

1994/1996

Fête des 15 ans marquée par une réflexion sur notre histoire : ce qui était un pari au départ « que la France soit une Terre d'asile » devient un défi « il faut nous opposer à un système de plus en plus restrictif pour maintenir une porte entr'ouverte aux exilés ».

Nous recevons 850 signatures (sur un fichier de 4000 noms) à une motion de soutien à notre action combattant la dégradation totale du droit d'asile.



Fin des années 90

Marquée par un souci culturel en faisant connaître des artistes réfugiés.

Organisation de plusieurs expositions de tableaux, séances de poésie, musique, chants et danses de différents pays

Un cinéaste espagnol fait un film sur le GAS «douce France»,

Beau succès d'un Concert de Miguel Angel Estrella à Antony.

2002/2005

La mairie d'Antony refuse le renouvellement du bail des locaux que nous occupons depuis 1980, nous déménageons le 31 octobre à Villejuif où nous avons trouvé un local en location et où nous sommes encore aujourd'hui.

40 ans du GAS

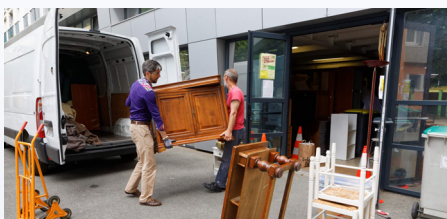


Inauguration officielle en 2003 avec la volonté de nous intégrer rapidement à Villejuif

Sur le plan organisation et fonctionnement : renforcement du secteur communication et sensibilisation de l'opinion publique dans le but de faire évoluer le problème de l'asile conduisant à l'embauche d'une personne et à la création de notre premier site sur

internet, d'un fichier informatisé des donateurs et parution de notre première lettre trimestrielle. Son but : l'actualité de l'association, du droit d'asile et des réfugiés en Europe et dans le Monde.

Le 10 novembre 2003 tout ceci se concrétise par une journée de réflexion permettant de dégager nos besoins pour mieux répondre à ceux des réfugiés.



Départ en retraite de notre emblématique secrétaire générale Marguerite, remplacée par le non moins emblématique actuel, Christophe.

Nos actions militantes des 20 dernières années 2000 / 2019

Concernant nos activités historiques

- Permanences d'accueil : activité existant depuis 1977 : en croissance régulière
- Mobilier Solidaire : toujours autant de demandes des réfugiés
- Accompagnement juridique en fort développement et toujours plus complexe
- Logement : l'activité a crû pour atteindre 50 logements avec création d'un poste de chargé du logement. Il y a une stabilisation actuellement.

Son histoire

Partenariats : pendant cette période de nombreux partenariats ont vu le jour dans nos différents domaines d'activité en particulier le logement.

Domaine inter-associatif : Le GAS est membre de plusieurs regroupements inter-associatifs ANAFE, CFDA, MIGREUROPE, FAS

Dans ce cadre et également avec d'autres regroupements concernant des actions plus ponctuelles, le GAS a été signataire de nombreux textes s'élevant contre la politique gouvernementale restreignant l'immigration.

Actions diverses

- Participations aux journées mondiales des réfugiés.
- Organisation du premier repas festif avec les réfugiés que nous logeons ou avons logés. Il a été organisé par la suite chaque année.
- Habilitation à intervenir en zone d'attente dans les aéroports.
- Participation au dispositif Tiers observateur OFPRA relatif à l'entretien qu'ont les demandeurs d'asile pour obtenir le statut de réfugié.
- Réorganisation complète des locaux de Villejuif pour regrouper les services administratifs et mettre de l'ordre dans le stockage des meubles et matériels divers.
- Dernière brocante Rue de l'Avre remplacée par 4 brocantes annuelles à Villejuif.

Suite au désengagement de l'Etat de subventionner les petites associations comme la nôtre depuis quelques années, nous nous tournons de plus en plus vers des mécènes privés et le crowdfunding.

Et le 29 septembre 2019 « Célébration des quarante ans » que nous avons voulu festive pour oublier quelques instants les difficultés journalières liées à la situation toujours plus difficile des demandeurs d'asile et des réfugiés.

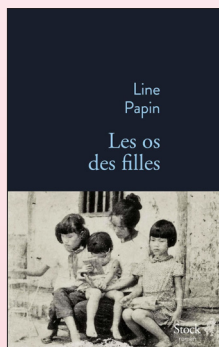
Mur Méditerranée

(Louis-Philippe DALEMBERT)

C'est la route de trois réfugiées vers l'exil : une nigériane juive, une érythréenne chrétienne, une syrienne musulmane : le récit de leurs trajets effroyables, depuis leurs pays jusqu'à la Lybie, puis à bord du vieux rafiot sur lequel elles se trouvent embarquées, direction l'Italie. Sauf que là, la ségrégation se fait sentir entre la famille bourgeoise syrienne qui a pu se payer le trajet sur le pont tandis que les noires africaines suffoquent avec leurs congénères dans les cales fermées où elles frôlent la mort.

Durant ce trajet chacune évoque le passé et les raisons qui l'ont amenée à fuir son pays... Jusqu'à ce que le navire en détresse soit finalement sauvé par des pêcheurs et les émigrés débarqués à Messine.

Un ouvrage très documenté, passionnant.



Les os des filles

(Line PAPIN)

Line est une petite Vietnamiennne née à Hanoï dans une famille chaleureuse où, après les guerres, trois générations s'entassent dans un même logement selon la coutume. La seconde fille épouse un Français installé là pour son travail. Ce couple déménagera dans un immeuble habité par des expatriés et des Vietnamiens et Line, avec ses petits voisins, connaîtra la chaleur des rencontres, les jeux de pauvres riches en relations amicales, l'amour inconditionnel d'une nourrice et de sa grand-mère, bref le bonheur dans la pauvreté... Jusqu'au jour où le père est obligé de rentrer en France pour son travail.

Line a dix ans. C'est la rupture avec tout ce passé chaleureux. Très vite elle perd pied, cesse de manger, et finit par se retrouver à l'hôpital avec d'autres ados comme elle en rupture avec la vie.

Cet ouvrage simple, poignant, décrit le drame que peut être pour un enfant le fait de se trouver brutalement transplanté dans une autre culture, un autre mode de vie.

Ce que nous rencontrons aussi avec les réfugiés que nous côtoyons, même si, heureusement, on ne se trouve pas souvent face à un tel drame.

Lettre ouverte des EGM (Etats Généraux des Migrations) au Président de la République.

Le 30 avril 2020,

Monsieur le Président de la République,

Nous – États Généraux des Migrations, associations, syndicats et collectifs – vous demandons de procéder à la régularisation immédiate, pérenne et inconditionnelle des personnes sans-papiers.

La pandémie à laquelle nous faisons face aujourd'hui révèle au grand jour les inégalités sociales, économiques et sanitaires qui minent notre société. Dans cette période, la situation des personnes sans papiers est des plus inquiétantes. L'absence de titre de séjour les privant de l'accès aux droits sociaux fondamentaux tels que le droit au travail, au logement, aux prestations sociales, l'état d'urgence sanitaire démultiplie leur précarité. Durant le confinement, l'absence de droit à l'assurance chômage, alors que la plupart travaillent, le risque d'être contrôlé•es, placé•es en rétention – car les centres de rétention administrative ne sont pas tous fermés et sont des lieux autant propices à la propagation du Covid-19 que les prisons – et, l'absence de logement à leur nom font des personnes sans papiers des victimes potentielles de l'épidémie davantage que le reste de la population.

Si leur sort a pu réapparaître dans le débat public aujourd'hui, c'est uniquement en termes de santé publique, et les quelques solutions apportées ici ou là pour permettre à certain•es d'obtenir un lieu d'hébergement plus conforme aux exigences sanitaires ne sont qu'un pis-aller, au demeurant très provisoire. La situation de ces personnes auxquelles l'État refuse d'accorder le droit au séjour est le résultat de politiques migratoires toujours plus restrictives et déshumanisantes, d'un choix du non-accueil, du primat de la logique utilitariste sur celle de l'égalité et de la dignité humaine.

Cette situation va perdurer une fois la crise sanitaire passée. Les personnes sans papiers continueront d'être maintenues dans une situation de non droit qui les rend vulnérables à l'exploitation et aux abus de toutes sortes, en sus de la menace du contrôle, du risque de placement en centre de rétention et d'expulsion. Leur traitement comme main d'œuvre flexible et à bas prix contribue depuis de nombreuses années à la dégradation des droits du travail de toutes et tous.

Parce que l'accès à la dignité et aux droits fondamentaux ne peut ni être affaire de circonstances, ni servir des intérêts économiques, mais doit constituer au contraire une exigence non négociable d'égalité, nous vous demandons de régulariser immédiatement, de façon pérenne et inconditionnelle toutes les personnes sans papiers, étape nécessaire du changement radical des politiques migratoires que nous revendiquons toutes et tous depuis de nombreuses années.



Groupe Accueil et Solidarité

Association d'aide aux réfugiés politiques et demandeurs d'asile

Contact

GAS 17 place Maurice Thorez 94800 VILLEJUIF

Tel. 01 42 11 07 95 Fax. 01 42 11 09 91

contact@gas.asso.fr

www.gas.asso.fr

Permanences d'accueil :

mardi et jeudi, de 17 h 30 à 19 h 30

Comité de parrainage

Marie-José CHOMBART DE LAUWE

Stéphane DIAGANA

Geneviève JACQUES

Pierre LENA

Yves QUERE

Antoine SPIRE

